

Situé aux Portes de la Bretagne, le territoire de Fougères Agglomération se compose de 28 communes et 57 000 habitants. Sa ville centre, Fougères, compte 20 000 habitants.

Proposant un cadre de vie de qualité, dans un bassin d'emploi dynamique avec un faible taux de chômage, Fougères Agglomération jouit d'une situation géographique idéale, à 30 mn de Rennes, à 1 h de Saint-Malo et du Mont Saint-Michel et à proximité de l'A84 qui permet de rejoindre rapidement la Normandie et la côte Atlantique.

Poste de technicien(ne) milieux aquatiques au sein du service environnement composé de 9 agents, rattaché au Pôle Aménagement,

Contrat à Durée Déterminée d'1 an, en remplacement d'un agent en détachement, conformément à l'article L.332-13 du CGFP. Ouvert aux contractuels.

Exécution des missions sous l'autorité du responsable GEMAPI/Bocage et de la responsable du service environnement.

Emploi à temps complet, basé au siège de Fougères Agglomération, PA de l'Aumaillerie, 35133 LA SELLE EN LUITRE

Poste à pourvoir : mars 2026

Date limite de candidature : **29 janvier 2026**. A adresser à :

M. Le Président  
Fougères Agglomération  
PA de l'Aumaillerie  
1 rue Louis Lumière  
CS 70665 La Selle En Luitré  
35306 FOUGERES CEDEX

Ou par mail à : [recrutement@fougeres-agglo.bzh](mailto:recrutement@fougeres-agglo.bzh)

Conditions de Rémunération : Statutaire basé sur la grille indiciaire de technicien territorial + Régime indemnitaire + CNAS + participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance (contrats labellisés)

## **MISSIONS**

### **MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PREVENTION DES INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT DU HAUT COUESNON**

Objectif : mise en œuvre du Contrat Territorial volet « milieux aquatiques » et d’actions de prévention des inondations en vue de l’amélioration de la qualité de l’eau et des milieux aquatiques, de la prévention des inondations (techniques d’hydraulique douce) et en faveur de la préservation de la biodiversité, en lien étroit avec les exploitants agricoles, les propriétaires fonciers et les communes.

- ✓ Mise en œuvre du programme de restauration des milieux aquatiques et de prévention des inondations: information, sensibilisation, diagnostics des cours d'eau, zones humides et parcelles riveraines, rencontre des agriculteurs et propriétaires fonciers sur le terrain, conseils aux élus, conception des projets de travaux structurants de restauration hydro-morphologique et de restauration de la continuité écologique, rédaction des conventions de réalisation des travaux, réalisation de la cartographie, organisation et suivi des travaux en maîtrise d’œuvre directe (réalisation assurée par des prestataires), participation à certains travaux sur le terrain...,
- ✓ Accompagnement à la préservation et à la gestion des milieux aquatiques existants : conseils aux communes, exploitants et propriétaires, organisation / participation ponctuelle à des formations et journées d’information, mesures agro-environnementales, ...
- ✓ Animation et médiation : animation de réunions (comités techniques), réalisation de comptes-rendus, élaboration de supports de communication, liens réguliers avec les partenaires techniques et financiers, conseils aux élus, participation aux réunions de SAGE, du contrat de bassin versant du Couesnon et de réseaux, interventions devant différents publics (techniciens, élus, scolaires...),
- ✓ Gestion administrative : participation à l’élaboration et au suivi des dossiers techniques et administratifs nécessaires à la réalisation des travaux, rédaction des porters à connaissance auprès de la DDTM pour chaque chantier, participation à la rédaction des bilans techniques annuels, établissement d’états pour l’émission des titres de recettes auprès des riverains...
- ✓ Suivi, accompagnement : évaluation de l’impact des actions menées sur le terrain (indicateurs biologiques et morphologiques, cartographies...), réalisation d’études ponctuelles (levés topographiques, suivis morphologiques...), suivi d’études menées par des prestataires et encadrement de stagiaires, suivi du déroulement des travaux réalisés par des prestataires, conseil et accompagnement pour la réalisation de travaux en maîtrise d’ouvrage privée ou communale...,
- ✓ Veille technique et juridique : suivi des résultats d’études scientifiques menées au niveau local, connaissances des règles liées à la propriété foncière, au code rural, au domaine de l’eau et des milieux aquatiques, à l’agriculture, connaissance des cahiers des charges des partenaires financiers...,
- ✓ Alimentation et gestion de la base de données cartographique sur les milieux aquatiques (QGis, Sysma) pour assurer le fonctionnement interne du programme, production cartographique.

---

## **PROFIL RECHERCHE**

- Formation Bac +2 / Bac +3.
- Spécialité environnement, bonnes connaissances du fonctionnement des bassins versants et des milieux aquatiques, connaissance de la prévention des inondations et du milieu agricole.
- Maîtrise de l'outil informatique et du Système d'Information Géographique QGis.
- Maîtrise du matériel de terrain.
- Permis B indispensable (déplacements sur le terrain).
- Expérience similaire appréciée.

---

## **QUALITES REQUISES**

- Savoir animer un programme d'actions et être force de propositions dans le service et auprès de ses interlocuteurs,
- Savoir écouter et accompagner les exploitants agricoles, propriétaires fonciers et communes dans l'élaboration des projets, bonnes aptitudes relationnelles,
- Savoir gérer, suivre une procédure et l'expliquer à ses interlocuteurs,
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Être pédagogue auprès des différents publics rencontrés,
- Respecter la confidentialité,
- Faire preuve de dynamisme et d'autonomie dans les missions confiées,
- Disponibilité (de façon occasionnelle : réunions le soir et manifestations le week-end).